

/VS

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-174 du 10 Juin 1994

portant nomination au Cabinet du
Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

CHEF DE L'ETAT,

CHEF DU GOUVERNEMENT,

VU la Loi N°90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

VU la Décision N°91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;

VU le Décret N°94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;

VU le Décret N°91-269 du 03 Décembre 1991 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;

SUR proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 25 Mai 1994 ;

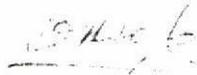
DECRETE :

Article 1er.- Monsieur Emilien d'ALMEIDA est nommé Conseiller Technique aux Elections au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de l'Administration Territoriale, cumulativement avec ses fonctions actuelles.

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié et Communiqué partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 10 Juin 1994

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,


Nicéphore SOGLO

.../...

Le Ministre d'Etat à la Présidence de la
République, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale et de la Défense
Nationale,



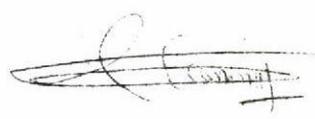
Désiré VIEYRA

Le Ministre des Finances,



Paul DOSBOU

Le Ministre de l'Intérieur, de la
Sécurité et de l'Administration
Territoriale,



Antoine Alabi GBEGAN

Ampliatiions : PR 6 MF 4 SGG 4 CS 2 CC 2 MEPR-DN 4 MF 4 AUTRES
MINISTERES 17 DB-DCOF-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-
INSAE 3 BCP-CSM 2 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JORB 1 MISAT 4.-